



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ OXIDET DM 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	OXIDET DM 4
Numéro du produit	48551
Synonymes; marques commerciales	OXIDET DM 4 RSPO MB

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Tensioactif Détergent. agent épaississant Produit d'entretien. Intermédiaire pour l'industrie chimique Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	48551

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

OXIDET DM 4

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
Contient	N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE			25 - 100%
Numéro CAS: 3332-27-2	Numéro CE: 222-059-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119949262-37-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1			
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin.

OXIDET DM 4

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur à l'estomac.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Rougeurs. Des ampoules peuvent se former.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

OXIDET DM 4

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Eviter le rejet dans l'environnement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Tenir éloigné des aliments et boissons. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE (CAS: 3332-27-2)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.2 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11.0 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.53 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.5 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; 0.0335 mg/l - eau de mer; 0.00335 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 24 mg/l - rejet intermittent; 0.0335 mg/l - Sédiments (eau douce); 5.24 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.524 mg/kg - Sol; 1.02 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

OXIDET DM 4

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour maîtriser l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 6 - 8 @ 5%
Point de fusion	-2 - 4°C
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

OXIDET DM 4

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.959 @ 20°C
Densité apparente	959 kg/m ³
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	3500 cP @ 20°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---	--

10.4. Conditions à éviter

OXIDET DM 4

Conditions à éviter Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Inconnu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 4 983,33

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

OXIDET DM 4

Ingestion	Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur à l'estomac.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Rougeurs. Des ampoules peuvent se former.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur. Rougeurs. Larmolement abondant.

Informations toxicologiques sur les composants

N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 1 495,0
mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 1 495,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

OXIDET DM 4

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L ₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 2.4 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heures: 2.64 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CL ₅₀ , 72 heures: 0.19 mg/l, Algues OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 302 jours: 0.42 mg/l,
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.7 mg/l, Daphnia magna OECD 211

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 73%: 57 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

OXIDET DM 4

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE

Mobilité Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

N,N-DIMETHYL TETRADECYLAMINE N-OXIDE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

OXIDET DM 4

N° ONU (ADN) 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT N,N-DIMETHYLTETRADECYLAMINE N-OXIDE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(-)

OXIDET DM 4

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

Listes pour la santé et l'environnement

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

E1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

OXIDET DM 4

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

OXIDET DM 4

Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul. Aquatic Acute 1 - H400: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	05/05/2022
Numéro de version	6.003
Remplace la date	21/02/2022
Numéro de FDS	48551
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Manufacture of chemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of chemicals
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
--	----------------------------------

Salarié

Catégories de processus	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

Manufacture of chemicals

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 680000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

Manufacture of chemicals

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Formulation

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Formulation

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 16700 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Néant.
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.1%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Fréquence et durée d'utilisation

Formulation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	le travail de préparation est adopté en tant que processus principalement fermé.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1
-----------------------------	------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Professional use of Detergents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use of Detergents
Catégories de produit chimique [PC]:	PC21 Substances chimiques de laboratoire PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Professional use of Detergents

Propriétés du produit

État	Matière solide en solution
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 825 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Néant.
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 100%
Facteur d'émission - terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	---

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 15% PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Concentration maximale après dilution: 7.5 %
-----------------------------------	---

Fréquence et durée d'utilisation

Professional use of Detergents

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Usage professionnel de lessives pour le lavage du linge

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Usage professionnel de détergents pour vaisselle

Usage professionnel de nettoyeurs de façades et de surfaces

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Temps d'application: 15 minutes per day

Usage professionnel de lessives pour le lavage du linge

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Temps d'application: 20 minutes per day

Usage professionnel de détergents pour vaisselle

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Usage professionnel de produits d'entretien

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Temps d'application: 5 minutes per day

Usage professionnel de détergents pour vaisselle

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Temps d'application: 4 hours/day

Usage professionnel de nettoyeurs universels pour le nettoyage et l'entretien de toutes surfaces

Usage professionnel de nettoyeurs pour le nettoyage et l'entretien de sols

Usage professionnel d'appareils médicaux

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Temps d'application: 16 minutes per day

Usage professionnel de nettoyeurs universels pour le nettoyage et l'entretien de toutes surfaces

Usage professionnel de nettoyeurs pour le nettoyage et l'entretien de sols

Usage professionnel de nettoyeurs pour véhicules

Usage professionnel d'appareils médicaux

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Usage professionnel de produits d'entretien

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Utilisation en laboratoires

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Temps d'application: 40 minutes per day

Usage professionnel de nettoyeurs universels pour le nettoyage et l'entretien de toutes surfaces

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Usage professionnel de nettoyeurs pour le nettoyage et l'entretien de sols

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Temps d'application: 8 minutes per day

Professional use of Detergents

Usage professionnel de produits d'entretien
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Temps d'application: 10 minutes per day

Usage professionnel de nettoyeurs pour véhicules
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Temps d'application: 30 minutes per day

Usage professionnel d'appareils médicaux
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Temps d'application: 60 minutes per day

Usage professionnel de lessives pour le lavage du linge
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Temps d'application: 400 minutes per day

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	le travail de préparation est adopté en tant que processus principalement fermé.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Usage professionnel de nettoyeurs pour véhicules
Usage professionnel de nettoyeurs de façades et de surfaces
Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.
Puissance minimale de 90%

Usage professionnel de nettoyeurs pour véhicules
Usage professionnel de nettoyeurs de façades et de surfaces
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1
-----------------------------	------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Professional use of Detergents

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial Use of Detergent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial Use of Detergent
Catégories de produit chimique [PC]:	PC25 Fluides pour le travail des métaux PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Industrial Use of Detergent

Montant annuel par site 2.25 tonnes

Quantité quotidienne par site: 10 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 100%

Facteur d'émission - terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Usage industriel de produits alimentaires, boissons, produits pharmaceutiques et cosmétiques
Usage dans le domaine industriel des produits de lavage Usage dans le domaine industriel des nettoyeurs pour véhicules Usage dans le domaine industriel des produits de traitement de l'eau Concentration de la substance dans le produit: 5%

Usage dans le domaine industriel des produits de traitement de surfaces métalliques Usage dans le domaine industriel des nettoyeurs façades et surfaces Concentration de la substance dans le produit: 15%

Fréquence et durée d'utilisation

Industrial Use of Detergent

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Usage dans le domaine industriel des produits de lavage

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Temps d'application: 15 minutes per day

Usage dans le domaine industriel des nettoyeurs pour véhicules

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Temps d'application: 16 minutes per day

Usage dans le domaine industriel des nettoyeurs pour véhicules

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Temps d'application: 30 minutes per day

Usage industriel de produits alimentaires, boissons, produits pharmaceutiques et cosmétiques

Usage dans le domaine industriel des produits de traitement de surfaces métalliques

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Temps d'application: 60 minutes per day

Usage dans le domaine industriel des produits de traitement de l'eau

Usage dans le domaine industriel des nettoyeurs façades et surfaces

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Temps d'application: 10 minutes per day

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Temps d'application: 40 minutes per day

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	le travail de préparation est adopté en tant que processus principalement fermé.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Industrial Use of Detergent

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Usage dans le domaine industriel des nettoyants pour véhicules

Usage industriel de produits alimentaires, boissons, produits pharmaceutiques et cosmétiques

Usage dans le domaine industriel des nettoyants façades et surfaces

Porter une protection respiratoire appropriée.

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Porter une protection respiratoire appropriée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Consumer Use: Laundry aids

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer Use: Laundry aids
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 1925 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Consumer Use: Laundry aids

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Poudre.

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Quantité par application: 200 g

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.



Scénario d'exposition

Consumer Use: Dishwashing detergents and oven cleaners

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer Use: Dishwashing detergents and oven cleaners
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 1925 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Consumer Use: Dishwashing detergents and oven cleaners

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Nettoyants pour fours
Quantité par application: 24 g
Détergent pour vaisselle à la main
Quantité par application: 7 g

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.



Scénario d'exposition

Consumer use: Cleaners, trigger sprays (all purpose cleaners, sanitary products, glass cleaners)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use: Cleaners, trigger sprays (all purpose cleaners, sanitary products, glass cleaners)
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 1925 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Consumer use: Cleaners, trigger sprays (all purpose cleaners, sanitary products, glass cleaners)

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide , ou: Gel
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 5%
<u>quantités utilisées</u>	

Nettoyants liquides
Quantité par application: 63 g
Gel.
Quantité par application: 63 g
Produits nettoyants en spray
Quantité par application: 16.2 g

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur	Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
-----------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1
----------------------	------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.



Scénario d'exposition Consumer use: Toilet and bathroom cleaners

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use: Toilet and bathroom cleaners
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 1925 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Consumer use: Toilet and bathroom cleaners

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide , ou: Gel
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Nettoyant salle de bain (spray)
 Quantité par application: 35 g
 Nettoyant salle de bain (liquide)
 Quantité par application: 44 g
 Nettoyants WC (Acide)
 Quantité par application: 55 g
 Nettoyants WC (agent blanchissant)
 Quantité par application: 80 g
 Nettoyant pour cuvette de toilettes (solide)
 Nettoyant pour cuvette de toilettes (liquide)
 Quantité par application: 70 g

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur	Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1
----------------------	------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.



Scénario d'exposition Consumer use: Floor cleaners

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	N,N-dimethyltetradecylamine N-oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119949262-37-XXXX
Numéro CAS	3332-27-2
Numéro CE	222-059-3
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use: Floor cleaners
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

quantités utilisées

Quantité annuelle pour l'usage dispersif à grande échelle: 1925 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
----------	---

Mesures de management du risque

Consumer use: Floor cleaners

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide , ou: solide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Détachant moquette (liquides)
 Quantité par application: 500 mL
 Poudre nettoyant moquette
 Quantité par application: 2200 g
 Spray nettoyant moquette
 Quantité par application: 4 g
 Nettoyant liquide pour sols
 Quantité par application: 250 g

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur	Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.
-----------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1
----------------------	------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.